

Madame et Monsieur Laurence et Bertrand **Giroud**;
Madame et Monsieur Antoinette et André **Burnand**;
font part du décès de

Monsieur André BUJARD

enlevé à leur tendre affection le 26 mai 2012, dans sa 92^e année.

Cet avis tient lieu de faire-part.